

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quatre maisons ouvrières rénovées à Cureghem

Des grands logements sociaux rénovés par l'ULAC

Quatre maisons ouvrières situées rue Haberman et rue Broyère à Cureghem ont été rénovées pour devenir de grands logements sociaux, accompagnés d'une salle communautaire. Ces logements ont été inaugurés ce lundi par l'Union des locataires d'Anderlecht (ULAC) et le centre de Rénovation urbaine (CRU) en présence du Bourgmestre Eric Tomas et de l'Echevine du Logement Fatiha El Ikdimi.

« Afin de permettre la rénovation de quatre grands logements et d'une salle communautaire, la commune a cédé les bâtiments à l'ULAC, le 9 novembre 2015, en bail emphytéotique pour une durée de 35 ans. Ces bâtiments étaient abandonnés depuis de nombreuses années et nécessitaient d'importants travaux de rénovation. C'est un chancre urbain qui disparaît aujourd'hui », se réjouit l'Echevine du Logement.

Ce projet de rénovation a été financé par l'ULAC et le chantier a été coordonné par le CRU en collaboration avec des entreprises d'insertion socio-professionnelle dans le domaine du bâtiment (plus de 30% des travaux). Ceci permet de créer des emplois et d'offrir des formations et une expérience de chantier à une population exclue du marché du travail. Une fois terminés, les logements seront pris en gestion par l'Agence Immobilière Sociale (AIS) Anderlecht Cureghem. Ces logements sont destinés aux familles nombreuses (4 ou 5 enfants),

qui ont souvent du mal à trouver un logement abordable. Ces 4 maisons ouvrières ont été transformées en une maison 3 chambres, deux maisons 4 chambres et un duplex 4 chambres.

L'espace communautaire a quant à lui été financé par le Contrat de quartier durable Compas. Cette salle communautaire permettra de renforcer les liens entre les habitants, de créer de nouveaux liens sociaux entre les familles qui la gèreront. Cet espace sera accessible aux habitants ainsi qu'aux associations présentes à Cureghem.

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter
Florence Colard, attachée de presse de la Commune d'Anderlecht,
au 02 558 08 68 ou 0494 577 944.*